

Du changement pour l'Observatoire !

Depuis mars 2017, l'Observatoire des ambrosies s'est installé dans les locaux de **FREDON France** à Paris. Celle-ci succède désormais au Centre Inra Dijon (Institut National de la Recherche Agronomique) dans l'organisation et la gestion des missions de l'Observatoire.

Nous saluons le départ et le travail admirable de **Rebecca BILON**, partie suivre une formation de conservateur du patrimoine scientifique, technique et naturel et de **Bruno CHAUVEL** qui poursuit ses activités de recherche en biologie et gestion des adventices au Centre Inra de Dijon. Nous remercions également **Quentin MARTINEZ**, précédent animateur, ainsi que l'équipe de l'Inra qui a contribué au bon fonctionnement de l'Observatoire pendant 5 ans. La coordination sera dorénavant assurée par **Marilou MOTTET**, déjà animatrice de la structure en 2016.



Fig 1 : logo
FREDON France

Dans ce numéro :

Du changement pour l'Observatoire !

Des nouvelles d'Ophraella communa

Les six espèces d'ambrosies présentes en Europe

Le directeur de FREDON France, **Olivier PECHAMAT**, répond à nos trois questions:



Fig 2 : Olivier
PECHAMAT

Tout d'abord, qu'est-ce que FREDON France ?

Le réseau FREDON France est le réseau historique de protection des végétaux en France issu d'une loi de 1898. Il s'agissait alors de lutter contre les invasions du phylloxera et du doryphore. Organismes sans but lucratif régionaux (FREDON) ou locaux (FDGDON/GDON), leurs gouvernances se répartissent en trois collèges (professionnels du végétal, personnes publiques, particuliers) afin de faciliter l'implication des différentes parties prenantes dans les actions végétales. Le législateur a récemment réaffirmé leurs missions de conduire au mieux, sur le territoire où ils sont constitués, des **actions collectives en santé des végétaux, santé publique et protection de l'environnement**.

Elles sont aussi reconnues par l'Etat, **Organismes à Vocation Sanitaire (OVS)**, à raison de leur indépendance, de leur impartialité et de leur compétence dans les différentes disciplines végétales, critères qui sont audités chaque année selon une norme internationale d'accréditation pour les expertises sanitaires officielles. L'Etat est un de nos clients de référence pour la surveillance du patrimoine végétal français.

Qu'est ce qui a motivé FREDON France à accueillir l'Observatoire ?

En fait, cela s'est passé assez naturellement. Beaucoup de FREDON travaillent régionalement avec les Agences Régionales de Santé (ARS) sur le sujet. FREDON France était déjà membre du Comité Technique (CT) de l'Observatoire et a pu apprécier la richesse du travail national qui y a été réalisé par les différents membres du groupe, ceci sous la coordination de l'INRA. Sa composition ouverte conçue pour associer l'ensemble des préoccupations de la société civile et sa vocation altruiste est conforme aux valeurs de notre groupe. Alors, lors de la décision de retrait par l'INRA, l'ambition formulée par la Direction Générale de la Santé pour ce centre national de référence nous a fait écho et nous nous sommes dits que nous pourrions apporter notre expérience dans la gestion du végétal.

Quelles perspectives pour l'Observatoire ?

L'Observatoire a connu une première phase avec la création notable de supports de communications, d'informations scientifiques et de formations. Ce centre national de référence part avec de bonnes bases qu'il convient de conforter en promouvant encore l'innovation par la diffusion des résultats de la recherche dans la phase à venir. Les perspectives sont de lui donner les capacités de faciliter la dynamique des territoires en développant de l'intelligence collective avec les partenaires locaux et les publics concernés. Les deux clés en seront l'anticipation par la communication et la coopération.

Des nouvelles d'*Ophraella communa*

Nous l'avions évoqué dans deux lettres précédentes (**Lettres n°18 et n°35**), *Ophraella communa* est un coléoptère originaire d'Amérique du nord très inféodé au genre *Ambrosia*. Détecté depuis 2013 dans le nord de l'Italie, il est responsable dans cette région d'une **destruction massive de pieds d'ambrosie à feuilles d'armoise** et d'une **réduction du taux de pollen dans l'air (1)**.

Un premier rapport d'expertise de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail) (2) avait jugé son entrée sur la France métropolitaine très probable et que le risque de la présence de cet insecte sur une culture comme le tournesol était estimé comme acceptable.

Une deuxième rapport (3) paru en janvier 2017 visait à évaluer l'efficacité de cette chrysomèle utilisé comme agent de lutte biologique contre les ambrosies et ses éventuels risques associés. L'Anses considère ainsi que **l'introduction d'*O. communa* serait bénéfique tant pour la santé des personnes que pour les coûts associés**. Le facteur de réduction du taux de pollen observé dans la région de Milan a été extrapolé à l'ex-région Rhône-Alpes : un scénario probable est une réduction de plus de 50% du risque allergique et une baisse de 75 à 85% des coûts de santé associés.

Tous les **risques identifiés liés à l'introduction de l'insecte dans la zone étudiée** (risque pour les espèces végétales cultivées et non cultivées ; risque de compétition ou de substitution d'espèces dans l'environnement, d'hybridation avec d'autres espèces, ou les risques liés aux ennemis naturels de l'insecte; risque d'introduction de parasitoïdes depuis l'Italie) **sont jugés faibles**.

Toutefois, l'Anses attire l'attention sur les **mesures de précaution** à adopter avant toute utilisation d'*O. communa* en tant qu'agent de lutte biologique contre l'ambrosie et dresse une liste de recommandations. Par exemple, il est nécessaire de réaliser des tests de spécificité complémentaires vis-à-vis des plantes cultivées ou d'espèces végétales indigènes au statut préoccupant. Son introduction volontaire n'est donc pas pour l'heure possible.



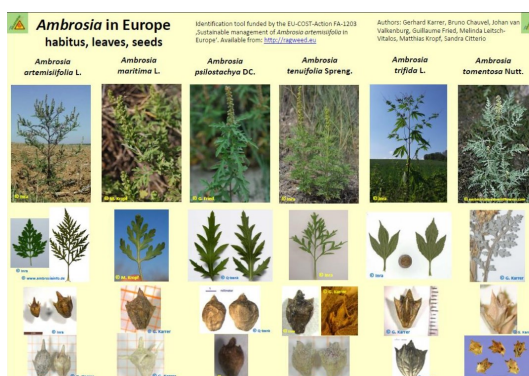
Fig 3 : larve d'*O. communa* sur feuille d'ambrosie à feuilles d'armoise

Les six espèces d'ambrosie présentes en Europe

Dans le cadre du projet SMARTER (4) (Sustainable management of *Ambrosia artemisiifolia* in Europa - en français - Gestion durable d'*A. artemisiifolia* en Europe), une brochure sur l'identification des **six espèces d'ambrosie présentes en Europe** a été produite. En France, seule la présence de 4 espèces a été vérifiée : l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'ambrosie trifide (*A. trifida* L.), l'ambrosie à épis lisse (*A. psilostachya* DC.) et l'ambrosie à feuilles étroites (*A. tenuifolia* Spreng.). Cette dernière ne semble pas produire de pollen allergisant (**voir lettre n°20**).

Cette **fiche d'identification** à destination des scientifiques mais aussi du grand public contient des images des plantes en fleur, des feuilles et de graines et présente un bref aperçu de leurs caractéristiques biologiques. Vous pouvez la retrouver à cette adresse :

<http://ragweed.eu/wp-content/uploads/6AmbrosiaSpecies.pdf>



Sources d'information

(1) **Bonini et al 2016.**
Aerobiologia, **32**:371-374

(2) Evaluation des risques pour la santé des végétaux liés à *Ophraella communa*, un insecte ravageur de l'ambrosie à feuilles d'armoise—**Avis de l'Anses Saisine n°«2014-SA-0199» - Déc. 2016**

(3) Efficacité du coléoptère *Ophraella communa* utilisé comme agent de lutte biologique contre les ambrosies et évaluation des éventuels risques associés—**Avis de l'Anses Saisine n°«2015-SA-0078» -Jan. 2017**

(4) <http://ragweed.eu/>

Actualités

- ◆ Les premières plantules d'ambrosie à feuilles d'armoise arrivent. Elles ont déjà été observées en Rhône-Alpes cette année.
- ◆ Merci de noter que l'Observatoire des ambrosies possède une nouvelle adresse courriel et un nouveau numéro de téléphone :

observatoire.ambrosie@fredon-france.org

Tél : +33 (0)7 68 999 350

Rédaction :

Marilou MOTTET
Olivier PECHAMAT

Les numéros de la lettre de l'Observatoire des ambrosies sont consultables sur :
<http://ambrosie.info/>